

CESSION FONDS DE COMMERCE

Liste des pièces à fournir pour le **CESSIONNAIRE**

ETAT CIVIL :

Personne physique :

- Le questionnaire d'état civil (à télécharger dans notre rubrique),
- Copie de(s) pièce(s) d'identité,
- Le cas échéant : copie contrat de mariage/divorce ;

Personne morale :

- Statuts de la société
- Kbis
- PV d'AG si le dirigeant n'a pas les pouvoirs d'engager la société

FINANCEMENT :

- Montant apport personnel
- Recours à un prêt : si oui, copie du contrat de prêt (ou caractéristiques principales : montant, taux et durée)

ACTIVITE REGLEMENTEE :

- Justificatif obligatoire (diplôme/expérience)

FORMALITE D'IMMATRICULATION AU GREFFE :

- Préciser si c'est un établissement principal ou secondaire
- le nombre de salarié
- Souhaitez-vous déclarer au greffe un nom commercial ? si oui, précisez.....
- Souhaitez-vous déclarer au greffe une enseigne ? si oui, précisez.....